

Envoyé en préfecture le 07/04/2021

Reçu en préfecture le 07/04/2021

Affiché le - 7 AVR. 2021

ID : 001-210103602-20210406-2021\_20-DE

République française  
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 06 avril 2021

En exercice : 19

L'an deux mille vingt et un et le six avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : 12

**Présents** : Michel BRULHART, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Loïc CHRISTIN, Leila MANET, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Elody BULLIARD

Votants : 15

**Absents excusés** : Angélique VAN HOECKE (procuration à Emmanuelle LAURE), Fabien JACQUET (procuration à Michel BRULHART), Claude MOREIRA (procuration à Patrick DUMAS), Nicolas PIDOUX, Philippe GAVAGGIO

**Absents** : Laurent IMBERTI, Jean-Pierre DEMORNEX

Secrétaire de séance : Cécile MAGNIN

**2021\_20 - Objet : Demande d'ouverture de classe au sein de l'école primaire de Saint-Jean-de-Gonville pour la rentrée 2021-2022**

**CONSIDERANT** que 250 enfants sont actuellement scolarisés à l'école de Saint-Jean-de-Gonville ;

**CONSIDERANT** que 25 départs sont prévus à la fin de l'année scolaire (CM2) ;

**CONSIDERANT** que 34 nouvelles inscriptions ont été enregistrées pour la rentrée 2021-2022 ;

**CONSIDERANT** que l'effectif prévisionnel de la rentrée est donc de 259 enfants ;

**CONSIDERANT** que le seuil d'ouverture d'une classe est fixé à 252 enfants ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DEMANDE** à l'académie de Lyon l'ouverture d'une classe supplémentaire au sein de l'école primaire de Saint-Jean-de-Gonville à compter de la rentrée de septembre 2021 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,  
Michel BRULHART



1